

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture

Direction de la Réglementation, des Collectivités Locales et des
Politiques Publiques

Service des Collectivités Locales et des Politiques Publiques

Bureau des Relations avec les Collectivités Locales

Dossier suivi par Stéphanie ROUX
03.25.30.52,59
stephanie.roux@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 17 SEP. 2013

Le Préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
de Communautés de Communes et de la
Communauté d'Agglomération

(En communication à Madame et Monsieur
les Sous-Préfets d'Arrondissements)

OBJET : Préparation de la répartition de la dotation globale de fonctionnement des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des départements et de la dotation globale d'équipement des communes et des départements au titre de l'année 2014.

P.J. : 1

Chaque année, la préparation de la répartition de la dotation globale de fonctionnement nécessite de collecter un certain nombre de données d'ordre financier destinées aux services concernés du ministère chargé des collectivités territoriales.

A cette fin, vous voudrez bien trouver ci-joint une fiche de renseignements que je vous remercie de bien vouloir compléter du montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères effectivement perçue en 2013 par votre collectivité avec la ventilation par communes.

Afin que ces informations puissent être traitées dans les délais impartis, je vous prie de bien vouloir me retourner ce document impérativement **avant le 15 octobre 2013**.

Pour le Préfet et par délégation,
le Chef de bureau,



Catherine CLERC

